



Annexe 4 BE 23 10 09

Modification des titres du Championnat de France de voile Dériveurs, Quillards de Sports et Catamarans avec la création à partir de 2010, de 4 titres Inter-séries Open* pour les pratiques Dériveur Double, Dériveur Solitaire, Quillard de Sport et Catamaran.

Exposé des motifs :

Le Département Voile Légère propose au Bureau Exécutif de modifier les titres du Championnat de France de voile Dériveurs, Quillards de Sports et Catamarans, par la création de 4 titres Inter-séries Open* pour les pratiques Dériveur Double, Dériveur Solitaire, Quillard de Sport et Catamaran.

Depuis une année, la pratique de la Voile Légère se redynamise dans les Clubs grâce, entre autre, à la pratique Inter-série (on remarque un nombre plus important de régates inter-séries inscrites par les Clubs au Calendrier Fédéral). En effet, les pratiquants de « Séries monotypes » n'étant plus assez nombreux pour constituer des flottes et générer des classements, l'amusement n'était plus au rendez-vous et l'activité disparaissait progressivement du Club.

L'idée de relancer la pratique Inter-série, donc de faire participer et classer en temps compensé des bateaux différents a permis assez rapidement de reconstituer des flottes en nombre et de retrouver l'amusement du Jeu de la Régate.

Depuis plusieurs années l'effet « perte de pratiquants » en « Séries monotypes » s'est reproduit en cascade au niveau du Championnat de France qui, de VOS s'est transformé en Senior, pour aujourd'hui s'intituler simplement Dériveurs, Quillards de Sports et Catamarans. Ce Championnat est dorénavant réservé aux 18 ans et plus avec aménagement pour la pratique en équipage (si le chef de bord à 21 ans au moins, il peut embarquer un jeune de 15 ans et plus). Cette mesure a largement favorisé la pratique familiale et la formation des jeunes coureurs par leurs aînés.

Le nombre de bateaux minimum pour l'attribution d'un titre sur ce Championnat est fixé à 15 pour chaque série et 10 pour un titre féminin. De nombreuses séries dans l'ordre, en Quillards de Sport, Catamarans et Dériveurs sont proches de la masse critique pour l'attribution du titre si bien que certains coureurs ayant fait le déplacement plusieurs années de rang, sans courir de titre, renoncent à revenir au Championnat.

L'année du Championnat, d'autres s'interrogent jusqu'au dernier moment pour savoir s'il y aura suffisamment de bateaux pour l'attribution d'un titre et finalement, sans certitude aucune sur la participation, renoncent au dernier moment à faire le déplacement.

* Open = Masculin – Féminin - Mixte
VL4 Soumission BE 231009 CFDQC Intersérie



Afin de permettre à chaque participant de courir un titre de Champion de France de Voile et de redonner une finalité à la pratique locale sur un bel évènement national, il serait souhaitable - de créer pour chaque pratique un titre inter-série.

4 titres seraient ainsi créés :

- ❖ Champion(ne) de France de Voile Intersérie Dériveur Solitaire
- ❖ Champion(ne) de France de Voile Intersérie Dériveur Double
- ❖ Champion(ne) de France de Voile Intersérie Quillard de sport
- ❖ Champion(ne) de France de Voile Intersérie Catamaran

Le minimum de participants requis pour l'obtention d'un titre pour ces 4 pratiques devra respecter la règle déjà existante :

> Nombre de coureurs minimum :

Pour qu'un classement d'une épreuve Voile Légère et Habitable, **de grade 4 à W**, soit pris en compte par la FFVoile et par conséquent que l'information soit disponible aux licenciés, médias, grand public sur le site FFVoile, **son résultat validé doit classer au moins 5 bateaux.**

Néanmoins si une série (excepté les séries courant un titre de Champion de France de Voile « Classiques » Tour) présente au moins 15 bateaux pour les masculins ou open* et au moins 10 pour les féminines, un titre Champion(ne) de France « de la série » sera couru et décerné.

Les séries courant un titre de Champion de France de Voile « Classiques » Tour ne pourront courir qu'un titre intersérie puisque deux titres de champion de France de Voile pour une même série ne peuvent être décernés sur une même année.

* Open : Masculin, Mixte, Féminin
VL4 Soumission BE 231009 CFDQC Intersérie



*Simulation à partir du Championnat de France
Dériveurs, Quillards de Sport, Catamarans 2009*

dates	niveau	bateau	sexe	intitulé	nb classés	envoi
21-24/05/09	Chpts de France	470	M	470 470	11	24/05/2009
21-24/05/09	Chpts de France	505	M	505 505	19	24/05/2009
21-24/05/09	Chpts de France	Dart 18	M	DAR Dart	15	24/05/2009
21-24/05/09	Chpts de France	Europe	F	EUR Europe	13	24/05/2009
21-24/05/09	Chpts de France	Europe	M	EUR Europe	25	24/05/2009
21-24/05/09	Chpts de France	Finn	M	FIN Finn	51	24/05/2009
21-24/05/09	Chpts de France	Fireball	M	FIR Fireball	22	24/05/2009
21-24/05/09	Chpts de France	Snipe	M	SNI Snipe	3	24/05/2009
21-24/05/09	Chpts de France	Spitfire	M	SPI Spitfire	13	24/05/2009
21-24/05/09	Chpts de France	Tempest	M	TEM Tempest	17	24/05/2009
21-24/05/09	Chpts de France	Vent d'Ouest	M	VNO Vent D'Ouest	7	24/05/2009

Compte tenu des participations, il aurait pu être décerné un titre Inter-série dériveur double en classant ensemble les onze 470 et les trois Snipe. Les Spitfire auraient pu courir un titre Intersérie Catamaran, les Vent d'Ouest, un titre Intersérie Quillard de Sport.

Pour information, une communication sur l'évolution de ce Championnat sera mise en place pour mobiliser l'ensemble des Clubs et des pratiquants Dériveurs, Quillards de sport et Catamarans.

Décision :

Le Bureau Exécutif entérine la proposition de modification des titres du Championnat de France de voile Dériveurs, Quillards de Sports et Catamarans à partir de 2010, par la création de 4 titres Inter-séries Open* pour les pratiques Dériveur Double, Dériveur Solitaire, Quillard de Sport et Catamaran selon les modalités énoncées ci-dessus.

Partenaire Média FFVoile

VL4 Soumission BE 231009 CFDQC Intersérie



jeudi 15 octobre 2009